



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### frais dentaires

Question écrite n° 442

#### Texte de la question

M. Gérard Cherpion appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le remboursement des soins bucco-dentaires par la sécurité sociale et les mutuelles complémentaires. Il lui fait part des difficultés que rencontrent nombre de concitoyens pour l'accès à certains soins particulièrement onéreux comme les prothèses dentaires. Il se réjouit que des efforts aient été réalisés en faveur des plus jeunes et des plus démunis, mais estime qu'une part encore trop importante du coût reste à la charge des assurés sociaux et souligne notamment le cas de personnes âgées ne disposant que d'une petite retraite. Il souhaite connaître la manière dont le Gouvernement entend améliorer cette situation.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Gérard Cherpion](#)

**Circonscription :** Vosges (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 442

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 juillet 2007, page 4836

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)